



Signataire : Ana Roch

Date de dépôt : 14 mars 2024

Question écrite urgente

Analyse de la nomination du secrétaire général du département de M^{me} Delphine Bachmann dans une république bananière : éclaircissements sur la procédure, les liens familiaux et les conflits d'intérêts

Je me permets d'aborder un sujet d'importance soulevé par un récent article dans la presse locale. Celui-ci traite de la récente nomination du directeur général de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN) par le Conseil d'Etat.

L'article souligne que cette nomination, sur proposition de M^{me} Carole-Anne Kast du département des institutions et du numérique (DIN), a suscité des interrogations quant aux liens familiaux qu'entretient la personne choisie avec certains membres du Conseil d'Etat. En effet, cette personne n'est autre que le père de la conseillère d'Etat Delphine Bachmann et le beau-frère de Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat également. Ces relations familiales directes et indirectes soulèvent des préoccupations légitimes concernant d'éventuels conflits d'intérêts.

Il est de notre devoir en tant que législateurs et gardiens de l'intégrité des institutions de l'Etat de garantir que les processus de recrutement et de nomination soient menés dans le respect des principes d'équité, de transparence et de bonne gouvernance.

Dans cette optique, il est impératif d'assurer que les décisions prises par notre Conseil d'Etat soient exemptes de toute influence indue ou de favoritisme.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. *Pouvez-vous fournir des éclaircissements sur la procédure suivie lors de l'engagement du secrétaire général du département de M^{me} Delphine Bachmann, qui a précédemment occupé le poste de directeur général de l'OCSIN ?***
- 2. *Comment les liens familiaux de M. Bachmann avec des membres du Conseil d'Etat ont-ils été pris en compte dans le processus d'engagement pour le poste de directeur général de l'OCSIN ?***
- 3. *Pouvez-vous expliquer comment les potentiels conflits d'intérêts ont été identifiés et gérés lors du processus d'engagement du directeur général de l'OCSIN ?***

Que le Conseil d'Etat soit remercié des réponses qu'il apportera à la présente.